

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 03 MARS 2020 PROJET DE JARDINS DE BABYLONE - RUE DE THANN – BUDGET PARTICIPATIF SAISON #1

**Date :** Mardi 03 mars 2020

**Horaires :** de 19h à 20h30

**Lieu :** salle 144 du Centre administratif

**Participants :**

9 citoyens/riverains rue de Thann

Chantal Cutajar, Adjointe au Maire

Philippe Bies, Adjoint de quartier Neudorf, Musau, Port du Rhin

Céline Louzé, Chargée de mission direction de Territoire Neudorf – Deux Rives

Lorraine Motte, responsable d'opérations Budget participatif

Lucile Colin, Cheffe de projet Budget participatif

### Objectifs de la réunion :

1. Partager collectivement les enjeux du projet initial :  
<https://participer.strasbourg.eu/detail-budget-participatif/-/entity/id/3940087>
2. Partager les contraintes techniques et les invariants du projet
3. Autres points/questionnements proposés par mail :
  - Prévoir une communication pour les habitants de la rue : *Frédéric*
  - Connaitre le positionnement de Walli : *Frédéric*
  - Revoir les objectifs du groupe : *Claire et Fredj*
  - Prendre en compte l'aspect artistique du projet : *Claire et Fredj*

### Relevés de décisions :

1. **Partager collectivement les enjeux du projet initial :**

<https://participer.strasbourg.eu/detail-budget-participatif/-/entity/id/3940087>

*Diapo 4 de la présentation ci-jointe*

Relecture collective du texte initial déposé sur la plateforme numérique de participation citoyenne en décembre 2018.

2. **Partager les contraintes techniques et les invariants du projet**

*Diapo 5 à 14 de la présentation ci-jointe*

Lorraine Motte en charge du volet opérationnel du projet a présenté les invariants et contraintes techniques du projet ainsi que les modalités de mises en œuvre.

Collectivement, des choix ont été opérés pour les aménagements suivants :

- **Sens du sens unique :**

Les membres du groupe ne se sont pas prononcés sur le sens et préfèrent se référer au choix des services techniques de la ville et plus particulièrement du service propreté. Lors de la prochaine rencontre l'avis des services techniques sera transmis.

- **Le nombre d'arbres :**

Les membres du groupe ont validé l'implantation de 3 arbres en 2020 sur l'enveloppe financière du BP puis 7 à 12 arbres en 2021 sur l'enveloppe « arbres » du quartier. (Objectif de 15 arbres au total fixé par les services dans le cadre du plan canopée). Le maître d'œuvre fera plusieurs propositions d'implantation des arbres (en fonction des contraintes techniques de la rue).

- **Eclairage :**

Les membres du groupe ont opté pour un nouvel éclairage « d'ambiance » comme proposé place d'Austerlitz ou place Arnold actuellement (budget estimé : 10K).

- **Point d'eau :**

Les membres du groupe ont opté pour une pompe à bras après avoir pris connaissance des contraintes techniques des différentes installations. L'usage a été déclaré comme uniquement en rapport avec la symbolique des jardins de Babylone et non comme source d'eau potable ou d'arrosage. Cet équipement fait donc partie du projet artistique et sera intégré aux études comme tel pour la faisabilité technique. Son opportunité esthétique et financière sera validée définitivement à la fin des études par le COPIL en fonction du projet artistique final validé par les services et l'architecte des bâtiments de France pour son implantation.

- **Aménagement en pavés du carrefour rue Maennelstein :**

L'objectif étant de créer un lien visuel entre les deux entités de la rue.

Les membres du groupe ont jugés que cet aménagement relevait davantage d'un arrangement artistique et devra être étudié dans un second temps (hors aménagements voirie).

- **Passage piéton en pavé aux extrémités et arceaux à vélo:**

Idem carrefour rue Maennelstein

**Autres points abordés et validés concernant les aménagements de la rue :**

- Le périmètre des gros travaux de voirie sont prévus dans la rue de Thann entre la route du Polygone et la rue du Maennelstein (*voir schéma diapo 6*). Les autres aménagements (artistiques, végétaux...) pourront être étendus à toute la rue de Thann.
- Passer la rue en zone 30
- Prévoir des chicane pour éviter une trop grande ligne droite (des propositions seront faites par le MOE)
- Prévoir une zone de déchargement proche des restaurateurs (des propositions seront faites par le MOE)
- Proposer au maître d'œuvre de cibler des endroits potentiels pour l'installation d'œuvres d'art

### 3. Autres points/questionnements proposés par mail :

- Prévoir une communication pour les habitants de la rue : *Frédéric*

Les membres du groupe ont validé la création d'un flyer simple qui renvoie à la plateforme de participation citoyenne sur la page spécifique du projet des Jardins de Babylone et sur la page Facebook qui a été créée pour ce projet. Ce flyer sera distribué aux riverains de la rue de Thann afin qu'ils puissent suivre les avancées et décisions concernant le projet.

- Connaître le positionnement de Walli : *Frédéric*

Il a été proposé que les membres du groupe concertent aussi souvent que possible les restaurateurs de la rue. Le créneau de la prochaine réunion sera choisi en fonction des disponibilités du plus grand nombre.

- Revoir les objectifs du groupe : *Claire et Fredj*

*Les objectifs suivants ont été repropoés au groupe : Aucune modification n'a été apportée.*

- Définir et valider les aménagements pour la rue de Thann en cohérence avec le projet initial
- Effectuer collectivement le suivi du projet
- Assurer la communication auprès des riverains et rendre compte des décisions prises de façon continue et transparente (définir un mode opératoire – plateforme numérique + mail CR au groupe)
- Prendre en compte les attentes, avis, inquiétudes des riverains, les partager au sein du groupe et y apporter des réponses régulières

- Prendre en compte l'aspect artistique du projet : *Claire et Fredj*

Cela va de soit pour l'ensemble des membres du groupe.

### Prochaines étapes :

1. Le maître d'œuvre va travailler sur un cahier des charges techniques en prenant en compte les choix validés collectivement lors de la rencontre
2. Les services programmeront une prochaine réunion afin de présenter le travail du maître d'œuvre.
3. Parallèlement aux aménagements de la rue et après avoir pris connaissance de l'enveloppe budgétaire (approximative) restante (hors aménagements voirie), les membres du groupe devront réfléchir au projet artistique et végétal pour la rue.

**La date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement et à la suite du retour du maître d'œuvre.**